

Pour M^e Gausseil ----- = 28.341^{Fr}
 Pour chacun des 3 adjoints: $(28.341 \times 2) \times \frac{40}{100}$ = 22.672^{Fr}
 c) Période du 1^{er} Juillet au 31 Octobre 1958:
 Pour M. le Député-Maire: $\frac{2.100 \times 205 \times 10.000 \times 158 \times 0,5}{12 \times 100}$ = 29.000^{Fr}

Pour M^e Gausseil ----- = 29.000^{Fr}
 Pour chacun des 3 adjoints $(29.000 \times 2) \times \frac{40}{100}$ = 23.200^{Fr}
 d) Période du 1^{er} Novembre au 31 Décembre 1958:
 Pour M. le Député-Maire: $\frac{2.200 \times 205 \times 158 \times 0,5}{12 \times 100}$ = 29.690^{Fr}

Pour M^e Gausseil ----- = 29.690^{Fr}
 Pour chacun des 3 adjoints: $(29.690 \times 2) \times \frac{40}{100}$ = 23.752^{Fr}

Accepté par le Conseil Municipal qui décide de pourvoir à ces augmentations en votant un crédit supplémentaire de 82.550^{Fr} à inscrire chap. XXX, art. 1 du budget supplémentaire de 1958.

Adopté par 18 voix pour

5 voix contre (M.M. Bouzinet, Dufour, Gressenmeyer, Rabeau et Guichardou).

7- Honoraires M^e Geoffroy:

M^e Geoffroy huissier a effectué un constat le 21 Mai 1958 concernant le Casino, il présente une note de frais de 3.040^{Fr}

Le Conseil Municipal

- Vu l'état de frais présenté par M^e Geoffroy
- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

autorise

- le mandatement à M^e Geoffroy de la somme de 3.040^{Fr} pour frais de constats concernant le chantier du Casino Municipal

dit

- que la dépense sera imputée chap. XXV, art. 13 (Reconstruction du Casino Municipal)

Adopté à l'unanimité

8- Indemnité du Bibliothécaire:

M. Rivas, bibliothécaire a demandé pour lui permettre d'assurer le classement des livres nouveaux, la confection du catalogue, la réparation des volumes, de --- que le temps hebdomadaire de travail soit doublé pendant certains mois. La Commission des Finances propose que pendant 4 mois, il soit payé sur la base de 18 h. par semaine soit 30.000^{Fr} par mois, les autres mois à 9 h. par semaine soit 15.000^{Fr} par mois.